troubler les travaux de la Chambre par un système d'interpellation à jet continu.

Or, j'ai consulté le bureau des procès-verbaux, j'ai trouvé que sur 27 interpellations qui ont eu lieu depuis les élections générales, il en est 14 qui partent de vos rangs, 8 de l'appel au peuple, 5 de la droite royaliste. (On rit).

Et cependant il est plus rationnel que ce soit nous qui interpellions, puisque nous ne sommes pas en rapports intimes et amicaux avec le gouvernement. Il est vrai que quelquefois l'interpellation est convenue entre le ministère et quelque député complaisant. (Interruptions.)

M. Plessier proteste.

M. Robert Mitchell. — Vous avez d'autant plus tort que de notre part l'interpellation est un hommage rendu à votre justice et à votre impartialité.

M. Turquet, notre honorable collègue, a été appelé par votre confiance au sous-secrétariat d'Etat des Beaux-Arts. Son premier soin a été d'envoyer aux inspecteurs des théâtres une circulaire concernant la régénération de l'art dramatique.

L'orateur donne lecture de cette circulaire que l'on connaît et qui est un acte d'accusation contre la décadence sous l'Empire.

C'est, continue-t-il, l'œuvre d'un républicain classique (on rit); mais il a oublié de citer MM. Dumas, Ponsard, Augier, Labiche, Gondinet, etc.

M. Mitchell cite ensuite une lettre de M. le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts à propos des pièces de M. Vacquerie.

M. Vacquerie, qui est, dit-il, un homme d'esprit, sera le premier à trouver un peu étrange cette lettre de M. Turquet.

Prétendrait-on que l'*Assommoir* est une œuvre littéraire et républicaine ? (Interruptions) Non, messieurs, un roman, une pièce qui sont consacrés à calomnier les mœurs de l'ouvrier parisien ne sont pas un bon roman ni une bonne pièce.

Si l'on admet ce système de juger un gouvernement par la décadence de sa littérature, il y aura un jour un jugement sanglant contre la République que vous servez. (Nouvelles interruptions.)

J'arrive à des faits plus précis. Vous savez qu'un différend a surgi entre M. le sous-secrétaire des beaux-arts et le jury du Salon. M. Bouguereau a-t-il eu tort de réclamer contre une tolérance admise par l'usage ? M. Turquet a-t-il eu raison de concéder des sursis ? Vous en jugerez.

Tout d'abord, M. le sous-secrétaire d'Etat avait imaginé la répartition par groupes sympathiques ; il y renonça pour une autre division : hors concours, exempts, étrangers et ce qu'on appelle le pourtour du jardin.

M. Turquet demanda douze jours pour opérer ce classement et le soumettre au jury ; il lui fallut vingt-cinq jours, et il était trop tard pour rien changer.

Autre détail : les artistes avaient réclamé contre l'emploi de la lumière Jablochoff, mais il se trouve que le traité était signé pour cinq ans. (On rit.)

M. Mahier de Monjau. — Mais si les recettes y gagnent !

M. Robert Mitchell. — Le Salon ne me paraît pas être une affaire industrielle ; si l'avis contraire était vrai, on pourrait installer des tableaux vivants qui feraient encore plus de recettes.

L'orateur rappelle l'incident relatif aux sursis, les inconvénients qui en sont résultés, et nous montre le groupement chaotique succédant au groupement sympathique.

Il se plaint de la manière dont le classement a été opéré, les œuvres bonnes étant perdues au milieu des œuvres médiocres ; il cite le tableau de *Salammbô* placé d'abord sur la cimaise, puis transporté au troisième rang par les scrupules de M. le sous-secrétaire d'Etat.

Pourquoi ce classement mauvais ? Cela tient, messieurs, à l'épuration qui a atteint le chef du service de l'exposition, l'employé chargé du service du catalogue, plusieurs autres employés attachés au classement ; les nouveaux venus ont dû faire leur apprentissage aux dépens des exposants d'aujourd'hui.

On a révoqué quarante ou cinquante gardiens ; croyez-vous qu'il soit utile, pour accrocher des tableaux, d'avoir donné des gages à la République ? (Bravos à droite. — Interruption à gauche). Cette manie d'épuration a désorganisé le ministère des beaux-arts.

Le jury de l'Exposition était autrefois élu par les hors-concours, les anciens prix de Rome, etc. ; M. Turquet leur a adjoint les artistes ayant exposé trois fois ; il a voulu appliquer aux Beaux-Arts les principes de 1789, oubliant que l'art est une aristocratie.

Il en est résulté que plusieurs artistes éminents ont refusé d'exposer. Si le jury de l'exposition faisait lui-même et un an à l'avance le règlement, cela ne vaudrait-il pas mieux qu'un règlement que M. le sous-secrétaire d'Etat modifie à son gré à toute heure et dont il se sert pour accorder à ses favoris des sursis qu'il refuse à des artistes de talent ?

M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts. — Dès les premiers jours de mon entrée aux affaires, j'ai pu constater une hostilité sourde contre les actes de l'administration républicaine ; non pas qu'on osât s'opposer à nous en face. (On rit à droite), mais nous rencontrions une inertie malveillante.

— Voix à droite. — Epurez !

Nous avons voulu faire triompher les sentiments de la majorité de cette Chambre, et, fidèles serviteurs de la République, nous avons voulu la faire respecter partout. (Exclamations ironiques à droite.

Je remercie donc M. Mitchell d'avoir constaté aux yeux de la Chambre que la politique est cause des bouleversements qu'il a indiqués.

Il a parlé de révocations ; nous en avons fait trois parce qu'elles étaient nécessaires pour que le gouvernement fût armé contre ses adversaires ; le directeur du service de l'exposition a été mis à la retraite. (On rit à droite) parce qu'il avait atteint la limite d'âge.

Quant aux gardiens, nous n'en avons révoqué aucun. Il n'y a, en effet, aucun service permanent ; chaque année, nous choisissons les gardiens les plus propres au travail que nous leur confions et la politique y est restée étrangère ; il n'y a que dans les inspecteurs de théâtres qu'il y a eu révocation.

On s'est préoccupé, dans un certain milieu, des tendances républicaines de l'administration nouvelle ; elles gênaient, en effet, certains abus, certaines influences, certains coureurs d'achat.

M. Mitchell a parlé d'une circulaire que j'ai adressée aux inspecteurs de théâtres ; elle posait le principe de la liberté pour les auteurs, à condition qu'aucun passage ne fût de nature à troubler l'ordre ou ne fût une occasion de corruption.

Quant à la lettre que j'ai adressée aux directeurs du Théâtre-Français et de l'Odéon, au sujet des deux pièces de M. Vacquerie, j'avais cru bon d'appeler l'attention de ces directeurs sur le théâtre de ce grand écrivain, que les journaux de tous les partis avaient loué d'un commun accord.

Nous avons donc voulu la liberté et nous nous sommes cru un gouvernement assez fort pour ne pas craindre les émotions qui produisent dans une salle de théâtre.

J'arrive au Salon ; la politique y est entrée, messieurs, et y a produit des effets déplorables. L'administration républicaine se préoccupait de relever l'art menacé de décadence et de développer l'art industriel.

Un des meilleurs moyens de développer le grand art national, c'est de bien organiser une exposition qui doit être un concours loyal, un lieu d'enseignement pour la nation.

Un des premiers soins à prendre était de faire un bon classement ; on avait cru, en 1872, remédier aux abus contre lesquels on avait réclamé en classant par ordre alphabétique ; on s'était trompé.

Les exempts, les hors-concours, les décorés choisissaient leurs places ; il en était même qui exigeaient que leurs œuvres fussent encadrées entre deux œuvres médiocres leur servant de repoussoirs. (Bruit divers.)

L'orateur cite à l'appui de son opinion un article de M. le marquis de Chennevières paru dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

Il rappelle ensuite sa circulaire relative aux groupes sympathiques qui, dans son opinion, devaient faire disparaître le système des repoussoirs.

Il fait remarquer qu'en rapprochant les unes des autres les hors-concours d'une part, les exempts d'une autre part, enfin les non-exempts d'une troisième part, on facilitera le travail du jury.

Il reconnaît cependant que l'organisation qu'il a obtenue n'est pas complète ; c'est qu'il avait compté sur l'accord loyal des quatre sections du jury ; trois d'entre elles ont compris son œuvre, s'y sont associées, l'ont aidé ; elles ne se sont point laissé émouvoir par les cris du dehors.

La section de peinture, par des raisons que je cherchais encore hier, mais que M. Mitchell nous a révélées, a entravé mon œuvre ; pour y arriver, elle a admis tant de toiles que le classement en a été rendu long et difficile.

Elle a reçu en 1879 1,366 tableaux de plus que l'année précédente, et cela, malgré mes avertissements, sans me prévenir ; cette année, elle a encore dépassé le chiffre de l'année dernière, et cela de 1,286 toiles.

Ce n'est que grâce au concours de M. le ministre des travaux publics que nous avons pu placer ce nombre excessif de tableaux. Immédiatement des réclamations se sont élevées ; un grand nombre d'artistes ont protesté contre les places qui leur étaient accordées.

Pendant le classement, les jurés se sont surtout occupés des œuvres hors-concours, et comme il n'y avait plus de repoussoirs, il y a eu de bien grandes difficultés ; pendant ce temps-là, les jeunes attendaient ; mais, vous le voyez, c'est au jury qu'incombe la responsabilité du retard (Applaudissements à gauche.)

La politique n'a pas été étrangère, je vous l'ai dit, à ces incidents. Il s'est formé à Paris deux comités dont l'un a pour but de venir en aide aux écoles chrétiennes. (Exclamations ironiques à droite.)

Les artistes qui en font partie ont le droit évidemment d'agir comme ils le veulent, mais ils se constituent en adversaires de la République, et je puis expliquer bien des choses en remarquant que 8 d'entre eux faisaient partie du jury. (Applaudissements à gauche).

M. Robert Mitchel. — Je ne m'attendais pas à ce que M. le sous-secrétaire d'Etat vînt nous dire que les Jésuites avaient pénétré dans l'Exposition. (On rit à droite.)

Il prétend aussi que l'art doit être avant tout républicain. Du moment que cette théorie est admise, il m'importe peu que tel ou tel personnage dirige les beaux arts, et je ne propose pas d'ordre du jour. (Très bien ! à droite. — Exclamations à gauche.).

La séance est suspendue pendant quelques minutes.

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération du projet de loi relatif au canal de Tancarville.

M. Richard Waddington a la parole.

Il n'est pas, dit-il, hostile en principe à la construction du canal ; mais il croit devoir intervenir dans le débat pour répondre aux objections qui ont été dirigées contre l'amélioration de l'estuaire de la Seine.

Cette amélioration permettrait aux navires d'un fort tonnage d'arriver jusqu'à Rouen et favoriserait ainsi le développement commercial de ce port.

Dans la situation actuelle, le Havre a sur Rouen des avantages considérables, et, quant au fret de sortie, ce n'est pas le canal projeté qui en procurera au Havre. L'économie serait très loin d'atteindre les chiffres qu'on a supputés.

Le transport de Rouen au Havre est de 3 fr. par tonne ; comment peut-on espérer le reduire à 2 fr. ?

Le matériel de la navigation fluviale n'entrera pas tout entier dans le canal de Tancarville.

La plus grande partie, c'est-à-dire le matériel des canaux intérieurs, ne dépassera pas Rouen.

L'orateur rend compte des expériences de navigation qui ont été faites par la chambre de commerce du Hâvre. Les péniches ont dû être consolidées, et, de ce chef, la dépense a dépassé 3,000 fr. par bateau. D'autres expériences ont suivi à des conditions, il est vrai, moins onéreuses.

La navigation de ces péniches n'a pas été sans difficultés et sans dangers. On espère qu'il n'en sera plus de même quand le canal sera fait ; mais c'est là une conjecture et une opinion qui n'est pas partagée par des hommes très compétents. On peut dire, en résumé, que les expériences ne sont pas absolument concluantes.

Il est à craindre que les travaux à exécuter pour l'entrée du canal dans la Seine ne portent atteinte à la navigation maritime de la Seine. En effet, le chenal se rapproche à cet endroit de la rive droite, et une jetée de 60 mètres sera certainement gênante à cette place.

En admettant cependant que toutes ces difficultés n'existent pas, on peut s'étonner que l'administration n'ait pas examiné une autre face du problème de la navigation de la Seine, c'est-à-dire la prolongation de l'endiguement du fleuve.

C'est une question ancienne qui a, de tout temps, soulevé une vive opposition au Havre.

Cependant l'endiguement a rendu de grands services à la ville de Rouen, et le commerce de cette ville est très ému à la pensée que le prolongement des digues ne se fera pas.

La commission d'enquête veut réduire le port de Rouen au rôle de port de cabotage. Le port de Rouen veut être un port de grande navigation.

Les ponts et chaussées ne sont pas favorables à cette idée ; mais les faits ont parlé haut et ont démontré que le port de Rouen avait des aspirations justifiées au rôle de port maritime.

Le mouvement du tonnage y augmente chaque année. Il a été de 1,300,000 tonnes en 1879 ; c'est le commerce extérieur qui en forme la plus grande partie.

On doit reconnaître que ce mouvement n'est pas encouragé ; les digues ne sont pas entretenues, et l'on se demande à Rouen si la création du canal de Tancarville ne sera pas le signal de l'abandon total du prolongement des digues.

L'orateur aurait désiré que l'on donnât satisfaction à ces deux intérêts par la construction du canal et par le prolongement de l'endiguement de la Seine ; mais dans les conditions où se présente le projet actuel, il ne lui sera pas possible de le voter.

M. Papon dit qu'il importe de ne pas abandonner les endiguements commencés et d'améliorer l'estuaire de la Seine ; c'est ce que proposait la commission nommée l'an dernier par le ministre des travaux publics.

M. Varroy, ministre des travaux publics, dit qu'il faut mettre le Havre en état de lutter avec le port d'Anvers.

Toutes les objections ont été résolues par des commissions techniques, après des études approfondies et des essais décisifs.

M. Cantagrel combat le projet.

La clôture est demandée, et malgré quelques observations de M. le baron Haussmann est prononcée.

La discussion des articles est renvoyée à lundi.

M. Haentjens, demande la mise à l'ordre du jour d'une proposition tendant à réduire à dix heures la journée des ouvriers.

M. Richard Waddington déclare que le rapporteur vient d'être nommé et qu'il lui faut le temps de terminer son travail.

M. Martin Nadaud dit que M. Haentjens était moins pressé sous l'empire. (Interruptions et bruit prolongé).

M. Lengle monte à la tribune. (La clôture).

La clôture de l'incident est prononcée. (Exclamations à droite. Tumulte prolongé).

M. Boysset demande que les propositions relatives à la magistrature soient mises à l'ordre du jour immédiatement après la proposition Loustalot, le projet sur la lettre d'obedience et le projet sur l'administration de l'armée.

M. le président ne croit pas que ce changement soit utile ni motivé ; il y a inconvénient à modifier toujours l'ordre du jour.

La proposition de M. Boysset est mise aux voix et adoptée.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

LES GRÈVES

Roubaix

Cette grève ne peut pourtant pas s'éterniser.

La situation est celle-ci :

Les patrons, (à l'exception des filateurs de coton dont l'industrie est loin d'être prospère,) sont déterminés à donner une augmentation à leurs ouvriers, quand ceux-ci seront rentrés dans les ateliers et auront repris le travail.

De leur côté les ouvriers exigent des garanties à l'avance. Quelques-uns reviennent et s'en vont quand, après quelques heures le tarif nouveau n'est pas affiché.

Serait-il donc bien difficile de former une sorte de commission arbitrale, composée de membres de la chambre de commerce, de prud'hommes et de délégués ouvriers, pour arrêter les termes d'un arrangement auquel les patrons adhèreraient et qui serait porté à la connaissance des grévistes ?

Cette grève a déjà coûté à nos ouvriers plus d'un million de salaires. La misère s'est assise à beaucoup de foyers. Les industriels, eux, subissent chaque jour des pertes considérables.

Cette lutte est insensée. Il est grand temps que l'entente se fasse et, pour cela, il est nécessaire que tous y apportent de la bonne volonté.

Il faut en finir.

***

Situation

A voir les nombreux ouvriers rassemblés, ce matin, devant les etablissements, on a pu espérer, un moment, que la reprise du travail, d'abord annoncée comme devant avoir lieu hier n'avait été reculée que d'un jour. Mais cet espoir n'a pas été de longue durée. Après quelques pourparlers, les grévistes se sont de nouveau dispersés. Et pourtant parmi ces ouvriers, il s'en trouvait beaucoup qui n'auraient pas demandé mieux que de mettre enfin un terme à ce long chômage dont l'effet se traduit pour eux en privations de toutes sortes ; mais ces malheureux n'ont pas osé se mettre en opposition avec ceux qui veulent faire durer la grève et une fois de plus ils sont rentrés chez eux en disant aux mères de famille dont le regard anxieux les interrogeait : « Nous ne travaillons pas encore aujourd'hui. »

***

La prolongation de la grève jette une véritable consternation parmi tous les marchands fournisseurs habituels de l'ouvrier : boulangers, épiciers, etc. Les dettes contractées chez eux s'accumulent de jour en jour et si, lorsqu'il travaille, l'ouvrier doit vivre avec économie pour arriver à « mettre les deux bouts ensemble » comment parviendra-t-il à liquider un arriéré qui se chiffrera en sommes relativement importantes ?

***

Mouvement dans les établissements industriels

Aucun ouvrier n'avait repris le travail, ce matin, dans les tissages mécaniques de MM. D'Halluin, Scamps, Dilies, Vanverts et Stoltz, Wattel-Roussel, Henri Prouvost, Florimond Wattel, Terninck, Decottignies, Aug. Lepoutre et Cie, Pattyn, Lepoutre-Poilet, Vernier-Delaoutre.

Tissage mécanique A. Florin. — 4 ouvriers sur 302 sont rentrés.

Tissage mécanique Mazure-Mazure. — L'établissement est complètement arrêté.

Tissage mécanique Bequillart-Screpel — 40 ouvriers sur 190 travaillent.

Dans ces établissements, les ouvriers ont repris le travail sans conditions, mais ils comptent obtenir sous peu une augmentation de salaire.

Filature de coton Mulliez Frères. — Complètement arrêtée.

Filature de coton Wibaux-Florin. — Même situation que dans l'établissement désigné ci-dessus.

Filature Masurel fils. — 6 fileurs et 6 rattacheurs sont rentrés. 45,500 broches sont encore au repos.

Retorderie Ve Lesur. — Cinq nouveaux ouvriers ont été embauchés pour remplacer une partie de ceux qui se sont mis en grève hier.

Filature Legrand-Delmée et Ce. — Grève complètement terminée.

Filature Louis Lefebvre. — Les fileurs, les rattacheurs et les ouvriers des autres parties de l'établissement se sont présentés ce matin pour reprendre le travail, mais ils ont tout-à-coup changé de résolution et n'ont pas voulu rentrer dans les ateliers.

Filature Ferrier. — Les soigneuses sont rentrées après avoir obtenu une augmentation de 1 centime. 20 rattacheurs sur 42 manquent encore.

Filature Vinchon. — 46 rattacheuses, rentrées ce matin à 5 heures et demie, ont de nouveau déserté les ateliers à 8 h. en déclarant qu'elles ne se considéraient pas comme assez rétribuées de leur travail.

Tissage mécanique François Roussel. — Depuis hier après-midi, 60 tisserands ont repris le travail. Il manque encore 185 ouvriers.

Tissage mécanique Pierre Catteau. — Des pourparlers sont engagés entre le patron et les ouvriers.

Filature de laine A. Droulers. — Même situation que dans le tissage Pierre Catteau.

Tissage mécanique Gadenne et Ce. — Six ouvriers sont rentrés.

Filature de coton Motte-Bossut. — Un gréviste s'est présenté pour reprendre le travail.

Filature Cavrois-Mahieu. — Cinq ouvriers nouveaux ont été embauchés.

Tissage mécanique Wibaux-Mullier. — 70 ouvriers, dont 10 nouveaux, ont commencé à travailler aujourd'hui.

Tissage mécanique Henri Bonnel. — Les 60 ouvriers qui avaient repris le travail ont de nouveau quitté les ateliers.

En somme, la situation s'est légèrement modifiée dans un sens favorable à la reprise du travail. Cependant, nous regrettons d'avoir à constater que dans beaucoup de maisons l'accord n'a pu se faire entre les ouvriers et leurs patrons.

***

Les placards

L'enquête commencée, hier matin, pour découvrir l'auteur des placards dont nous avons reproduit le texte hier soir, n'a pas encore abouti. Cependant nous savons qu'elle est vivement menée.

***

Les journaux de Paris reçoivent par télégraphe des nouvelles de la grève de Roubaix. La plupart mentionnent aujourd'hui la découverte des placards révolutionnaires dont nous avons parlé hier. L'*Union* dit à ce propos :

« Ces placards sont illustrés ; les dessins représentent d'un côté un patron montant à la guillotine, et de l'autre M. Alfred Reboux, directeur du *Journal de Roubaix*, pendu à une potence.

» Ce journal est pourtant aussi impartial que modéré ; depuis le commencement de la grève, il a blâmé seulement le désordre, et s'est borné à conseiller le calme et la dignité aux ouvriers. »

Le *Moniteur universel* dit :

« M. Alfred Reboux s'est toujours tenu depuis la grève, sur le terrain de la plus complète impartialité. Il avait seulement donné aux grévistes des conseils de modération. »

Paris-Journal fait une réflexion analogue.

De son côté, le *Progrès du Nord* estime avec beaucoup de sens, que le directeur du *Journal de Roubaix* « ne doit pas se sentir autrement ému de cette menace. » Et il ajoute très-spirituellement : « d'ailleurs, on assure que la corde de pendu porte bonheur. »

La feuille d'extrême-gauche termine ainsi :

« Mais, nous n'avons pas l'intention de plaisanter en cette triste occurrence ; nous ne pouvons que déplorer de pareils agissements, en nous demandant à quel parti ils peuvent profiter. »

***

La Chambre de Commerce chez le Préfet du Nord

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, M. le Préfet du Nord a reçu, hier, dans son cabinet les membres de la Chambre de Commerce de Roubaix et a conféré avec eux au sujet de la grève.

Voici quel a été le résultat de cette entrevue : Les filateurs de coton ont nettement déclaré à M. le préfet que la crise dernière et même la situation dans laquelle l'industrie se trouve aujourd'hui leur rendent impossible l'augmentation réclamée par les ouvriers.

Les tisseurs et les filateurs de laine, tout en se déclarant disposés à donner droit, en partie, aux réclamations des grévistes, exigent que ceux-ci reprennent le travail avant engagement de leur part. Ces messieurs ne croient pas devoir accorder à des procédés violents comme la désertion brutale des ateliers, l'amélioration des salaires qu'ils se montrent assez disposés à admettre après la rentrée des grévistes.

***

Délégués ouvriers à la préfecture

M. le préfet recevra ce soir des delegués des grévistes roubaisiens.

***

Les grévistes au Ballon

Beaucoup de grévistes sont retournés hier au Ballon. On les voyait par groupes de 30 ou 40, assis près du fossé qui sépare la France de la Belgique ; ils regardaient les soldats qui les surveillaient de ce côté-ci et leur adressaient parfois quelque plaisanterie.

Les gendarmes belges étaient venus aussi voir ce que faisaient nos grévistes.

La journée s'est passée ainsi sans incident.

La plupart de ces grévistes étaient délégués pour assister à une réunion dans laquelle un orateur gantois devait parler. Une circulaire, distribuée la veille, dans les groupes, avait annoncé la venue de cet orateur qui (assurait-on) allait faire une distribution d'argent aux délégués, mais ceux-ci attendirent en vain jusqu'à la chûte du jour. La somme promise s'élevait à 2,000 francs. On nous a dit qu'une réunion avait dû être tenue la nuit dernière, dans un des hameaux qui bordent la frontière, mais aucun de nos renseignements n'a confirmé cette information.

On nous rapporte aussi que les grévistes auxquels on a promis des secours d'argent de la Belgique, commencent à se plaindre hautement d'avoir été leurrés.

***

On a créé récemment, au ministère de l'intérieur, un bureau du « mouvement ouvrier ». Un journaliste, ancien rédacteur du *Rappel*, M. Barberet, a été placé à la tête de ce nouveau bureau. Il y a un mois environ que M. Barberet est venu dans le Nord et à Roubaix, sous prétexte d'étudier la « question du travail. » Un journal républicain signale ce voyage et prétend qu'il a fait plus de mal que de bien.

***

Un certain nombre de journaux de Paris ont envoyé à Roubaix des collaborateurs chargés de les renseigner sur l'importance et la portée exacte de nos grèves.

On signale aussi la présence de correspondants de feuilles étrangères.

L'ORIGINE DES GRÈVES DU NORD

Un journal républicain de Paris, le *National*, publie sur l'origine de nos grèves des renseignements fort curieux que nous allons reproduire, mais en les entourant de réserves expresses, car plusieurs nous paraissent sujets à caution. Voici d'abord une observation générale :

Ceux de nos confrères qui affectèrent de considérer les manifestations des ouvriers réunis à Marseille comme des déclamations platoniques et vaines auxquelles des esprits timorés pouvaient seules attacher quelque importance seront obligés cette fois d'en rabattre. *Le mouvement ouvrier du Nord n'est que le premier acte d'un drame, la mise à exécution des premières lignes d'un plan savamment combiné.* Que l'action ait été préméditée, cela ne peut-être mis en doute : tout l'accuse, jusqu'à l'invraisemblance des griefs invoqués par la plupart des manifestants.

Or, à ce congrès de Marseille, les ouvriers du Nord étaient représentés par M. Charles Bonne, conseiller municipal de Roubaix, que le *National* accuse d'avoir dirigé le commencement des grèves.

« A Marseille, il avait pris l'engagement de soulever les ouvriers de Roubaix, Armentières, Lannoy, Halluin et Lille contre leurs patrons ; il leur promettait des moyens sûrs, légaux, d'améliorer leur sort.

» Le personnage a un idéal : établir la situation des ouvriers vis-à-vis des patrons telle que cette situation est établie en Angleterre. Chez nos voisins d'outre Manche, les ouvriers profitent du moment où le chiffre d'affaires des patrons est très élevé pour cesser brusquement tout travail et forcer les patrons à capituler. Ceux-ci capitulent ; mais ils ont bientôt leur tour. Dès que le mouvement d'affaires se ralentit, ils abaissent brusquement les tarifs et amènent les ouvriers à capituler.

» Dans le projet du délégué du Nord à Marseille, Roubaix seul devait déclarer la grève, et encore partiellement. Deux filatures devaient être désertées et frappées d'interdit. »

Nous devons déclarer loyalement que, dès le début des grèves, un ami de M. Ch. Bonne est venu nous déclarer que le président de la Chambre syndicale était opposé à ce mouvement. Il nous a été affirmé aussi que M. Bonne avait blamé les grévistes de ne pas avoir observer les délais de prévenance.

Il se peut que les renseignements du *National* ne soient pas exacts ou qu'ils ne le soient qu'en partie. M. Charles Bonne seul pourrait édifier le public à cet égard.

Ce programme, continue le *National*, a commencé par être strictement exécuté, mais M. Bonne avait compté sans la contagion. Dès les premiers bruits de grève, beaucoup d'ouvriers de Roubaix quittèrent le travail. Le délégué, qui comptait sur 300 grévistes, se trouva subitement à la tête d'un mouvement de 20,000 hommes.

Et ce ne fut pas tout ! La contagion gagna Tourcoing, Armentières, Lannoy, Neuville, Wasquehal, Lille, Wattrelos, Halluin, Linselles.

Il y eut bientôt 40,000 hommes sans travail, qu'il fallut nourrir. On organisa des quêtes, dont le produit fut envoyé au Ballon, petit village de la frontière belge. Mais les sommes recueillies furent vite épuisées. Les grévistes songèrent alors à faire appel à l'*Union socialiste*, société révolutionnaire qui tient séance tous les mercredis (?) à Mont-à-Leux, en Belgique. Le caractère de cette société est nettement défini par le fait suivant. L'an dernier, les membres de l'*Union socialiste* réfléchirent que la Belgique était un royaume, lequel royaume était gouverné par un sieur de Saxe-Cobourg-Gotha, plus généralement connu sous le nom de Léopold II. Or, voici la délibération qu'ils prirent et qu'ils envoyèrent à la résidence royale de Laeken :

Les membres de l'Union socialiste de Mont-à-Leux ;

Considérant qu'aux termes de la constitution belge tout individu employé au service de l'Etat est responsable vers l'Etat ;

Que le budget justifié de l'emploi de tous les crédits votés par les Chambres ;

Que, par une erreur déplorable et qu'on ne saurait trop reprocher aux fondateurs de l'indépendance nationale, le souverain ne rend pas compte de l'emploi des fonds qui lui sont alloués à titre de salaire ;

Invitent le sieur Léopold, exerçant la profession de roi des Belges à Bruxelles, à comparaître devant eux à leur prochaine séance pour être interrogé sur l'usage qu'il a fait de l'argent du peuple.

Certains ouvriers de Roubaix fréquentent habituellement le club de Mont-à-Leux. Cette fois comme toujours les grévistes trouvèrent à l'*Union socialiste* de mauvais conseils et de pires encouragements, mais d'argent point. En revanche, c'est là que fut concerté le plan de contrebande qu'on les a vu exécuter. Un des collaborateurs du *Journal de Roubaix*, qui a parcouru la frontière et fait une enquête sérieuse sur la contrebande qui s'est exercée à l'occasion des grèves donne aujourd'hui même à nos lecteurs son appréciation à ce sujet.

Le correspondant du *National* raconte qu'à la date du 16 mai, il aurait été témoin des incidents suivants dont personne à Roubaix ne semble avoir eu connaissance.

« Trois mille hommes ont quitté Roubaix, hier soir, à dix heures, emportant ouvertement des paniers, de grosses bouteilles et de petits tonneaux. Plusieurs étaient chargés d'une hotte ; quelques-uns poussaient devant eux une brouette ; j'en ai remarqué deux attelés à une assez grande charrette à bras.

» Quelques groupes marchaient militairement avec clairons en tête. »

Ces hommes se rendaient au Ballon pour y pratiquer la contrebande. Le correspondant du *National* les y suit :

« Quelques ouvriers, écrit-il, me regardent avec défiance et me demandent qui je suis. Ils se renseignent ensuite sur les risques à courir pour rentrer en France. Je leur représente que toutes les routes sont gardées, qu'en continuant leur contrebande ils provoqueront des conflits graves.

» — Possible, me répond l'un d'eux, *mais les soldats ne tireront pas.*

» — Ils tireront s'il le faut.

» — Nous savons que non. Quant aux cavaliers, ils ne pourront pas passer ; nous avons tendu des cordes et jeté des cercles de tonneaux sur les routes.

— » Peine perdue, leur dis-je. Les cercles de tonneaux sont enlevés et les cordes sont coupées.

—» Où cela ?

» — Sur la route du Ballon.

» — Et vers la Broche-de-Fer ?

» — Egalement.

» — Et sur Mont-à-Leux ?

» — Je n'en suis pas certain, mais je le crois. »

Le même jour, à Wattrelos, un detachement de cuirassiers a eu maille à partir avec les grévistes.

« Ceux-ci ayant aperçu les cavaliers ont aussitôt abandonné la route et se sont jetés à travers champs. Ils étaient environ 2,500. Un brigadier a lancé son cheval à leur rencontre, mais il a dû s'arrêter devant l'attitude hostile du groupe qui marchait en tête. Ses camarades l'ont aussitôt rejoint, et le maréchal des logis qui commandait l'escouade a ordonné aux contrebandiers de déposer leurs marchandises et de se disperser. A ce moment, une pierre, partie du groupe, a atteint le cheval du sous-officier au poitrail. Le maréchal des logis a dû résister à cette provocation ; pour la deuxième fois, il a menacé les grévistes de les charger. Et, comme le groupe ne se dispersait point, les cuirassiers ont lancé leurs chevaux vers les grévistes.

« Ceux-ci ont détalé sans hésiter et sans rien tenter contre les soldats. Deux ouvriers ont été atteints, l'un d'un coup de pied de cheval, l'autre d'un coup de fourreau de sabre. Aucune de ces contusions n'est grave. Une femme a été jetée par terre. Deux chevaux se sont abattus pendant cette charge ; un cuirassier a été assez sérieusement contusionné. La plupart des grévistes ont abandonné leurs marchandises sur le terrain. Bidons, sacs ballots, caisses, brouettes, jonchaient le sol après la dispersion des ouvriers. Aussitôt une estafette a été envoyée à Tourcoing pour demander des fourgons du train des équipages, qui emporteront ces marchandises saisies au nom de l'Etat. *Aucun contrebandier n'a été arrêté. Le chef de la petite escouade avait reçu à cet égard des ordres formels.* »

Les soldats de garde à Lannoy ont fait un prisonnier. C'est un sieur Locters, sujet belge, non domicilié en France, et qui excitait les grévistes à la résistance par des discours offensants pour le gouvernement et pour l'administration du département. Cet individu a résisté aux soldats qui s'emparaient de lui et s'est foulé le poignet en se débattant. Il a été conduit à Roubaix par des gendarmes escortés de dragons. Ce Locters avait déjà été signalé aux autorités françaises comme un meneur socialiste ; sa présence a été constatée à Roubaix, Wattrelos, Halluin et Armentières. Interrogé par le juge de paix de Lannoy, il a décliné ses noms et qualités et reconnu sa participation au mouvement gréviste. On a trouvé sur lui quelques papiers sans importance et une somme de 600 francs.

Le correspondant du *National*, journal républicain, il ne faut pas l'oublier, termine ainsi son récit : « Je le répète : les grèves » du Nord ne constituent point une crise » locale accidentelle. *Il y a là, bel et bien,* » *un mouvement concerté et résolu à Marseille lors du congrès ouvrier. Il faut s'attendre à voir éclater des grèves sur tous les* » *points du territoire.* »

Cette appréciation doit être rapprochée de celle que le *Times* donnait la semaine dernière et que nous avons reproduite.

Lille

Les ouvriers du tissage Bloch, rue d'Anjou, se sont mis en grève.

L'usine de Fives travaille au complet.

Lambersart

Les ouvriers de la teinturerie Delcourt demandent une augmentation en déclarant qu'ils se mettront en grève si elle ne leur est pas accordée.

Armentières

La journée de mardi

La ville est assez assez animée pendant la matinée. Les soldats ne sont plus consignés, ils se promènent par la ville : quelques-uns causent avec les ouvriers.

La rentrée des ouvriers n'a pas été aussi complète qu'on l'espérait ; nous donnons plus loin le détail du mouvement.

Les grévistes sont éparpillés dans les campagnes ; ils se rendent de temps en temps au Ploegsteert où des orateurs, belges pour la plupart, les haranguent dans un sens socialiste. Nous tenons à constater que ces excitations produisent peu d'effet sur les ouvriers.

***

Arrestations

La gendarmerie de la Chapelle a arrêté et conduit à Lille le sieur Montaigne, qui s'est rebellé contre la force armée.

***

Grévistes expulsés

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, les frères Pléhier (Camille et Jean) tisseurs chez M. Villard, ont été expulsés. Ils avaient été signalé comme meneurs, et débauchaient les ouvriers.

***

Mouvement dans les fabriques

Tissage Coisne et Lambert, *rue de la Paix*.

Soixante-dix tisserands, c'est-à-dire plus de la moitié, ont repris le travail.

Tissage Gille et Decherf, *boulevard Faidherbe*

40 sur 160 travaillent.

Tissage Grenier, *rue du Moulin*.

97 tisserands sur 216 sont rentrés.

Tissage Deligne, six ouvriers seulement ont demandé à travailler. L'établissement est fermé.

Tissage César et Henri Rogeau, 20 ouvriers travaillent depuis le matin.

Tissage Dufour frères, 30 ouvriers étaient rentrés ; mais ils sont repartis à midi.

Tissage Dutilleul, rue des Pâtures, 40 tisserands sont rentrés après-midi.

Tissage Dubois et Charet-Colombier. — 42 ouvriers tisserands sur 300 travaillent.

Tissage H. Deren. — 12 ouvriers travaillent.

Tissage Delecaille — 20 tisserands sont rentrés à une heure.

Les filatures marchent toutes à peu près au complet.

Dans la filature de MM. Dufour frères, les deux tiers des ouvriers manquent encore.

Dans celle de M. Mahieu il en manque 46 ; 354 sont rentrés.

Les deux tissages d'Erquinghem marchent depuis ce matin, ainsi que la filature et le tissage de Frelinghien.

Beaucoup d'autres établissements, notamment, le tissage de MM. Mahieu-Delangre, Nisse-Duretz, Rogeau aîné, Ruyant-Carpentier, avaient été rouverts ce matin ; mais, eu égard au petit nombre d'ouvriers qui se sont présentés pour travailler, les patrons se sont vus forcés de faire éteindre les feux.

On a remarqué que les tissages disséminés dans la ville avaient tous fonctionné ce matin, tandis que le contraire s'était produit pour ceux situés à Houplines et dans les près Duhem.

C'est évidemment la crainte qui retient les ouvriers de ces derniers tissages.

Nous espérons que l'autorité, qui n'a pas su prévenir le mal, saura le réparer, et qu'elle prendra de promptes mesures pour assurer, aussi bien à Houplines et aux Près-Duhem que dans la ville, la liberté complète du travail.

***

Voici les dernières nouvelles qui nous parviennent de notre correspondant particulier :

« Armentières, 19 mai 4 h. 15 soir.

» La grève est à peu près terminée.

» Les quatre cinquièmes des ouvriers ont repris le travail avec l'espoir d'une augmentation prochaine.

» Les autres ouvriers ne tarderont pas à rentrer dans les ateliers. »

La vérité sur la contrebande par les grévistes.

Un des plus curieux phénomènes des grèves qui agitent en ce moment nos centres industriels, sont les actes de fraude commis, dit-on, par les ouvriers hors des usines.

Nous avons voulu connaître la vérité.

Nous avons fait le tour de la frontière, depuis Templeuve jusqu'à Halluin, questionnant, du côté belge, les marchands qui